progrès, seuls capables d'assurer l'égalité en fait de possibilités et de revenus à laquelle tout Canadien a droit. Au nom de la raison, ne commençons pas, de grâce, à rationner les droits des Canadiens et à leur attribuer des domaines réservés. Il nous faut créer dans le pays, des travaux et des emplois nouveaux, nous devons surmonter les disparités régionales et édifier une nation non pas en théorie, mais reposant sur des bases économiques. C'est par ces moyens, seulement, que nous pourrons assurer à chaque Canadien le respect et la protection de ses droits.

## • (2.50 p.m.)

A mon avis, il s'agit ici d'une législation inutile qui créera plus de problèmes qu'elle n'en résoudra et qui multipliera divisions et animosités. A mon sens, le seul moyen d'unir le pays malgré la diversité de sa population, c'est d'encourager tout Canadien, qu'il soit français, anglais ou de tout autre origine ethnique, à parler d'autres langues, à partager l'héritage culturel d'un autre, à souhaiter que la justice triomphe et que les droits soient protégés. Alors seulement nous aurons atteint notre but. Nous devons renoncer à l'espoir de fondre notre population en une seule unité nettement canadienne par la contrainte législative ou par la création de nouvelles barrières à l'intérieur du pays.

Pour finir, monsieur l'Orateur, j'estime contraire à nos traditions politiques de nommer des fonctionnaires comme agents d'exécution car, en raison de la nature de leurs tâches et des pouvoirs qui leur seront confiés. ils dégénéreront inévitablement en policiers ou pis encore, en tyrans. Je crains que le commissaire des langues dont ce bill envisage la désignation ne soit précisément un fonctionnaire de ce genre.

Pour conclure, j'aimerais faire remarquer que l'atmosphère de ces débats n'est certainement pas de celles qui encouragent un jugement impartial et objectif. Si nous étions honnêtes envers nous-mêmes et que nous consentions à cesser de prendre des gants pour parler de ces questions, nous dirions sans ambages que nous avons été saisis de ce bill dans une atmosphère nationale d'effervescence et de rivalité raciales.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la province de Québec, cœur du Canada français, pour voir combien y sont populaires le bilinguisme et le biculturalisme; il suffit de songer redire à bien des points du bill sur les lanà la crise scolaire récente de Saint-Léonard et gues officielles et qui ne s'en cachent pas. à ses résultats; il suffit d'écouter les voix de Mais s'ils s'aperçoivent, en fin de compte, que la ville de Québec. Peut-on dire en toute hon- c'est une des nombreuses mesures qui s'imponêteté que nous avons les mêmes objectifs, sent pour garder le Canada uni, ils l'acceptent que nous prêchons le même genre d'évangile de bon cœur.

à Ottawa qu'au Québec? Si on doit en croire les porte-parole de la province de Québec, ils ont pour objectif une province ou un État séparé unilingue, où les non-français devront se conformer sur toute la ligne ou disparaître. Leur slogan est: «Maîtres chez nous». J'ai même l'impression qu'il s'est élargi et que c'est aujourd'hui «Maîtres chez vous, aussi».

A la lumière de ce qu'on a dit et de ce qu'on dit encore, vu l'état actuel des relations raciales et les réalités en Amérique du Nord, nous devrions laisser tomber le bill à l'étude et passer aux mesures législatives dont pourrait bénéficier l'avenir du Canada. Je crois sincèrement que le bill à l'étude n'accomplira pas les objectifs souhaités et par conséquent je devrai voter contre.

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, il y a plusieurs jours que j'attends de participer au débat, espérant toujours que mon rhume aille un peu mieux. Cependant, je crois que le débat se terminera aujourd'hui. Or, je n'aimerais pas qu'il finisse avant que je consigne mes opinions au Hansard. Nous avons eu plusieurs jours d'un débat excellent sur le bill des langues officielles dont la Chambre est maintenant saisie. En tant que député de l'Ouest du Canada, j'estime devoir présenter à la Chambre des communes mes opinions sur la mesure proposée. Je commencerai par dire que j'ai l'intention d'appuyer la mesure. Je vais donc exposer les raisons de mon attitude.

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le débat qui se déroule depuis plusieurs jours. J'ai beaucoup de respect pour les opinions de ceux qui ont exprimé l'intention de s'opposer à la mesure. J'admets franchement que certaines de leurs thèses sont bonnes et valables, en particulier au sujet des pouvoirs de l'administrateur proposé. A mon avis, le gouvernement, et surtout le ministre qui défend le projet de loi, devraient essayer de présenter des amendements destinés à rendre plus acceptables à la Chambre certains des articles concernant l'application de la mesure.

Néanmoins, ce qui importe au fond, ce n'est pas de savoir si le bill pèche par bien des côtés; ce qui est en jeu ici, c'est l'unité canadienne. Si ce bill peut faire progresser d'un seul pas l'unité canadienne, tous les députés devraient alors l'appuyer. J'ai constaté que partout au Canada, à de très rares exceptions près, on rencontre des gens qui trouvent à